

Abdoulaye Youssouf
Président de l'ONG PDI
IKOUSS N'TAKARETT

Point sur la résolution des conflits

Le conseil des droits de l'homme doit prendre en mains avec sérieux et courage la prévention et résolution des conflits dans le monde. Les conflits les plus dangereux puisqu'ils sont, dans la plupart des cas, source de massacres des populations civiles à grande échelle et des affrontements ethniques se déroulent principalement en Afrique au sud du Sahara. Pour ma part, je pense que la source de tous ces conflits était le tracé arbitraire des frontières opéré à dessein par les colonisateurs pour perpétrer leur hégémonie. Ce tracé a été accepté et par les dirigeants de ces pays à l'époque et par les instances africaines comme solutions aux bouleversements éventuels.

Avec le temps et les expériences vécues ces dernières années, cette solution s'avère mauvaise et ne peut qu'augmenter les souffrances et les guerres interminables dans les Etats africains. Au nom du Droit d'autodétermination des peuples reconnu dans la Déclaration des Nations Unies, une réflexion devra être menée pour l'application de ce principe à tous les Etats qui font face actuellement à des conflits politiques dont l'origine apparente est ce tracé. Ainsi, les ethnies seront regroupées dans des pays dont elles étaient rattachées par l'histoire et la géographie et selon leur souhait souverain. Comment des peuples sous développés qui ne souhaitent aux autres que la disparition - le génocide en Afrique est là pour le rappeler - peuvent-ils former une nation ?

Avec l'éclatement de l'Union Soviétique, des nouveaux Etats homogènes ont été créés sur ses cendres sans couac aucun et ces Etats sont aujourd'hui en train de faire leur chemin parmi les nations. Il faudra que les Nations Unies se penchent sur les origines réelles de ces conflits et adoptent les solutions qui s'inspirent de ces réflexions. Dans la plupart des pays sous développés qui connaissent ces conflits, les dirigeants se comportent en chefs de milices ethniques qui cherchent à dominer de force les autres avec les moyens de l'Etat qui, dans leurs entendements, doit servir leur clan composé essentiellement de leur ethnie.

Les Nations Unies devront se pencher aussi sur le rôle des media en Afrique dans l'exaspération des conflits. La presse Africaine est indexée dans les pays en conflits pour avoir joué un rôle très négatif encourageant les affrontements inter-ethniques ou prendre des positions d'encouragement de la poursuite de la guerre. L'exemple entre autres est en Côte d'Ivoire où la presse pro-Bagbo est devenue le porte voix des extrémistes et des génocidaires, au Mali, tout récemment avec le début de la lutte des Touaregs à Kidal, la Presse Malienne dans son ensemble ne cesse d'appeler à la guerre et à la haine, il suffit d'ouvrir le site de journaux maliens pour voir des articles semblables à ceux de radio Mille Collines de Rwanda du temps du Génocide. Le Conseil des Droits de l'homme devra recenser tous les cas de manquement de la presse en Afrique en rapport avec les conflits en vue d'en sanctionner les auteurs en les livrant au tribunal international de la Haye.